

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SAINTE-ANNE-DES-LACS, PIEDMONT ET SAINT-HIPPOLYTE

AVIS PUBLIC

DÉTERMINATION DES DATES, HEURE ET LIEU DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SAINTE-ANNE-DES-LACS, PIEDMONT ET SAINT-HIPPOLYTE POUR L'ANNÉE 2024

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, que les séances ordinaires du Conseil de la Régie intermunicipale de Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont et Saint-Hippolyte pour l'année 2024 auront lieu aux dates, heure et lieu suivants :

Dates	Heure et lieu
26 juin 2024	15h30
14 août 2024	Hôtel de ville – Salle du Conseil 670, rue Principale Piedmont (Qc) J0R 1K0

DONNÉ À PIEDMONT, CE 30^e JOUR DU MOIS DE MAI 2024



Caroline Aubertin
Secrétaire-trésorière